

EUROAPI accueille le ministre de la Santé et de l'Accès aux soins Yannick Neuder et le ministre de l'Industrie et de l'Energie Marc Ferracci sur son site du Puy-de-Dôme

La visite des unités de fabrication et de stockage de Vertolaye a permis de rappeler l'engagement de long terme d'EUROAPI en faveur de la souveraineté sanitaire

Paris et Vertolaye – Le 6 janvier 2025 – Le ministre de la Santé et de l'Accès aux soins Yannick Neuder et le ministre de l'Industrie et de l'Energie Marc Ferracci ont visité aujourd'hui le site industriel EUROAPI de Vertolaye (Puy-de-Dôme), accompagnés de parlementaires et d'élus locaux.

L'usine de Vertolaye est spécialisée dans les corticostéroïdes, utilisés pour leurs effets anti-inflammatoires et immunosuppresseurs. Ce site chimique polyvalent dispose d'une forte expertise en micronisation, un procédé permettant d'obtenir des poudres très fines et d'améliorer la biodisponibilité des molécules, notamment des produits inhalables.

« Nous sommes très honorés par cette visite. C'est un témoignage fort du soutien apporté par le ministre de la Santé et de l'Accès aux soins Yannick Neuder et par le ministre de l'Industrie et de l'Energie Marc Ferracci à la chimie pharmaceutique », a déclaré David Seignolle, Directeur général d'EUROAPI. « Le site de Vertolaye est riche d'un héritage alliant performance industrielle et respect de l'environnement. Les nombreux projets à venir vont dans le même sens : ils sont destinés à accroître encore la compétitivité du site de manière durable. Ceci afin de garantir la souveraineté sanitaire qui bénéficiera aux patients français et européens. »

Le site de Vertolaye compte également un important centre de développement qui pourra être utilisé dans le cadre du Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) consacré au secteur pharmaceutique, et portant sur les domaines suivants :

- Les corticostéroïdes (dont la méthylprednisolone, utilisée notamment dans le traitement de maladies allergiques ou immunitaires), pour lesquels l'ambition d'EUROAPI est de développer des procédés et des technologies de pointe.
- Les nanoparticules : l'objectif d'EUROAPI est d'accroître la biodisponibilité des molécules dans l'organisme et de découvrir de nouvelles applications thérapeutiques pour les principes actifs pharmaceutiques déjà commercialisés, ou de soutenir le développement de nouveaux médicaments grâce à des formulations supplémentaires.

Implantée dans le Puy-de-Dôme depuis 1939, l'usine de Vertolaye emploie aujourd'hui environ 700 personnes. Elle produit au total plus de 65 principes actifs pharmaceutiques et sert plus de 300 clients dans 60 pays. Le site est certifié par plusieurs autorités sanitaires, dont l'ANSM en France et la FDA aux Etats-Unis. Il est également certifié ISO 14001 (performance environnementale) et ISO 50001 (performance énergétique).

À propos d'EUROAPI

EUROAPI s'attache à réinventer des solutions de principes actifs pour répondre durablement aux besoins des clients et des patients dans le monde entier. Nous sommes un leader mondial des principes actifs pharmaceutiques avec environ 200 références en portefeuille, offrant une large gamme de technologies, tout en développant des molécules innovantes grâce à notre organisation *Contract Development and Manufacturing Organization* (CDMO).

Agir pour la santé en permettant l'accès aux thérapies essentielles motive chaque jour nos 3 650 personnes. Grâce à de solides capacités de recherche et développement et à six sites de production tous localisés en Europe, EUROAPI assure une fabrication de principes actifs de la plus haute qualité et fournit des clients dans plus de 80 pays. Le Groupe est coté sur Euronext Paris ; code ISIN : FR0014008VX5 ; mnémonique : EAPI). Rendez-vous sur notre page : www.euroapi.com pour plus d'informations et suivez notre page [LinkedIn](#).

Contact Relations Presse :

Laurence Bollack
Tél. : +33 (0)6 81 86 80 19
mr@euroapi.com

Contacts Relations investisseurs :

Sophie Palliez-Capian
Tél. : +33 (0)6 87 89 33 51
sophie.palliez@euroapi.com

Camille Ricotier
Tel : +33 (0)6 43 29 93 79
Camille.ricotier@euroapi.com

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et ne constituent pas des données historiques. Ces informations prospectives sont fondées sur des opinions, des projections et des hypothèses récentes, y compris, mais sans s'y limiter, des hypothèses concernant la stratégie actuelle et future du Groupe, les résultats financiers et non financiers futurs et l'environnement dans lequel le Groupe opère, ainsi que les événements, les opérations, le développement de services ou produits futurs et potentiels. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les verbes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « entendre », « estimer », « prévoir » et d'autres expressions similaires. Les informations et déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures, et sont soumises à des risques, connus ou non, des incertitudes et d'autres facteurs, dont un grand nombre sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle du Groupe. Ceci a pour effet que les résultats, les performances ou les réalisations, ainsi que les résultats du secteur ou d'autres événements peuvent différer sensiblement de ceux décrits ou suggérés par lesdites informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont indiqués et détaillés dans le chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 5 avril 2024. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément tout engagement ou obligation de corriger ou de mettre à jour les informations prospectives qui y sont présentées afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées.